

# Connaître la capacité des personnes protégées pour bien les conseiller - CPPC

**Code produit :** CPPC

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Presentiel

**Durée (en heure) :** 7.0

**Tarif :** 580,00 € HT

**Eligible DDA :** oui

**Public :** collaborateurs

d'entreprises d'assurances et de banques, intermédiaires d'assurance, gestionnaires de patrimoine

**Prérequis :**

Aucun

## Objectif

- Comprendre l'environnement des personnes protégées pour bien les conseiller

## Programme de la formation

### 1-Généralités

- Définitions
- Actes juridiques
- Rôles des principaux intervenants

### 2-Mineurs

- Emancipés et non émancipés
- Autorité parentale
- Régimes de protection du mineur
- Actes juridiques et actions en justice pendant la minorité

### 3-Majeurs protégés

- Différentes mesures de protection
- Conditions d'ouverture d'une mesure de protection judiciaire
- Protection du logement et des comptes bancaires
- Pouvoirs de gestion du représentant légal (tutelle, curatelle, mandat protection future, sauvegarde de justice...)
- Validité des actes patrimoniaux

### 4-Solutions patrimoniales

- Contrat d'assurance vie
- Contrat rente survie
- Contrat épargne handicap
- Société civile

## Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



---

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.